

Jeudi 4 février 2021,
À Châteauneuf du Faou

Un an après la prise de gestion directe de la Région Le Président Chesnais-Girard fait le point sur sa vision du Canal en Finistère

Propriété de la Région Bretagne depuis 2017, le Canal de Nantes à Brest dans sa section finistérienne est directement géré par la collectivité depuis le 1^{er} janvier 2020*. Ce sont maintenant les équipes des voies navigables de la collectivité, en qualité de maître d'ouvrage, qui assurent l'exploitation et l'entretien de la voie fluviale entre Châteauneuf-du-Faou et les Côtes d'Armor. Au-delà des travaux en cours et à venir, le développement touristique de ces 82 km de cours d'eau entre rade de Brest et Bretagne intérieure est essentiel, particulièrement en matière de navigation. C'est ce potentiel et cette vocation que le Président de Région, Loïg Chesnais-Girard, et sa vice-Présidente chargée de ces questions, Anne Gallo, sont venus réaffirmer sur les bords de l'Aulne, en présence des élus locaux et des acteurs associatifs concernés.

Priorité à la sécurité et à la remise en navigation

Après **plusieurs diagnostics techniques** sur l'état du domaine fluvial (46 écluses et déversoirs), est apparue la nécessité d'intervenir rapidement sur le **chemin de halage**, certaines **écluses** et, surtout, sur des **ouvrages de manœuvres** endommagés et dangereux.

Les équipes des voies navigables (**18 personnes**) ont entrepris les **premiers travaux en 2020** :

- réfection du **chemin de halage** sur 3 biefs avec pose de **couche de roulement**, voire de fondation,
- retrait d'arbres en berge du halage ;
- installation de **pontons d'attente** en amont et en aval de **10 écluses**, pour faciliter la navigation,
- rénovation complète de l'écluse maritime de **Guily Glas**, à Port-

Launay (portes restaurées et organes de manœuvre remplacés). Ce chantier, en cours **jusqu'en avril** prochain, est le plus important actuellement mené (**1,1 M€** d'investissement) .

- réparation d'une digue endommagée par la crue de 2020.

Création d'un service d'écluse pour les plaisanciers

En plus de ces travaux, la grande nouveauté a consisté en la mise en place d'un **service d'écluse**, dès la saison 2020, sur réservation préalable des plaisanciers auprès des agents de la Région.

Jusqu'ici, en effet, les usagers devaient manœuvrer seuls les écluses pour le passage des bateaux. Les ouvrages n'étant pas équipés de pontons d'attente à l'amont et à l'aval, la navigation, très contrainte, était devenue, au fil du temps, pratiquement

inexistante.

L'installation de pontons, dont la première tranche a été engagée l'an dernier, et la fourniture de ce service public d'éclusage vont permettre aux plaisanciers de **revenir naviguer sur l'Aulne !**

* en lieu et place du SMATAH (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères), ancien concessionnaire délégué qui regroupait le Département du Finistère et les communes traversées par le canal. Il a été dissous le 1^{er} janvier 2020 et ses agents transférés à la Région.



SERVICE PRESSE

Les travaux de remise en état vont s'intensifier en **2021, pour un montant global de 1 M€** :

- seconde phase d'installation de **pontons d'attente** aux écluses avec la perspective de terminer la section **Châteaulin/Châteauneuf du Faou** ;
- **rénovation des écluses : portes, maçonneries** à consolider pour quelques-unes, début de la **sécurisation** de 15 autres (remplacement des **passerelles**) ;
- Modernisation d'**ouvrages de régulation hydraulique**, en particulier les **vannes de crues** qui doivent être rénovées en urgence dans l'attente d'un **programme général d'automatisation** ;
- création de **15 passes à anguilles** ;
- Début de la mise en place d'une **signalisation fluviale** ;
- **plantation de 805 arbres d'ici mars** : 170 baliveaux, sujets de 2 à 2,5 m de haut, tous les 10 mètres, et 635 petits arbres de moins de 1 m, tous les mètres, auxquels s'ajoutent des arbustes pour former des haies. Les opérations, menées par **l'entreprise Nature et Paysage** (Bédée-35), portent sur des plants de **chênes, hêtres, châtaigniers, platanes, ormes résistants, pins Douglas**. Ces arbres préserveront la **biodiversité** le long du canal tout en consolidant ses berges.
- poursuite de la réfection de sections endommagées du chemin de halage ;
- lancement d'une étude en vue d'aménager des **cales adaptées** pour la mise à l'eau de **bateaux de type pêche/promenade** sur l'ensemble de l'itinéraire, afin de **favoriser l'entrée de navigation par l'amont** du canal.

Tourisme : associer randonnée, navigation et pêche

L'objet de cette visite était aussi de faire un point, avec les élus et acteurs locaux, sur **l'offre d'activités et de loisirs existante** sur cette portion du canal. Tous militent pour le **retour de la navigation** sur l'Aulne et le développement de projets de **slow tourisme**, encouragés par la Région dans le cadre d'un **contrat de canal** impliquant les parties prenantes. Pour le Président de la Région, il faut prendre appui



sur « *cette continuité du canal, entre terre et mer, monde rural et urbain, patrimoine historique et naturel* ».

Olivier Jubin, gérant de **Canal Loisirs**, anime déjà une base de loisirs à **Pont-Coblant** (Pleyben). Il vient de reprendre, à Châteauneuf-du-Faou, le site de **Aulne Loisirs** pour y proposer des **loisirs nautiques**, en lien avec sa première implantation qui s'appuie sur un gîte de groupes et un camping, des activités canoë, vélo, stand-up paddle, tir à l'arc...



Juste à côté, la commune gère, au bord du canal, **le village de gîtes de Pen ar Pont** (43 logements) pour lequel le maire, **Tugdual Brabant**, candidate au **label « Villages Etape »**.

Julien Colder, représentant l'association « **la Route de l'Ardoise** », espère quant à lui, après une interruption en 2020 pour raisons sanitaires, organiser de nouveau, en juillet, **la remontée de l'Aulne par des péniches** et bateaux accompagnateurs. Une manifestation très populaire qui anime le territoire et fédère tous les « mordus » de navigation sur le canal.



Enfin, la Région a proposé à la **fédération de pêche du Finistère** et à son Président, **Pierre Perron**, de s'installer dans la **maison éclusière de Bizernig**, ancien siège du SMATAH, pour qu'elle y développe, à partir d'avril, des **activités de découverte et promotion** du tourisme autour de la pêche, notamment auprès de jeunes publics.

En savoir plus sur : www.canaux.bretagne.bzh